

CDI – CHARGE (E) D'OPERATIONS AMENAGEMENT

Pilote de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval, l'EPAMSA, Etablissement Public d'Aménagement du Mantois Seine Aval, intervient sur un territoire de 500 km² au nord des Yvelines, le long de l'axe Seine Paris-Normandie, qui compte plus de 420 000 habitants.

Son objectif : participer au développement équilibré et durable du territoire, au bénéfice de ses habitants et de ses entreprises.

L'EPAMSA intervient en tant que :

- directeur de projet de l'Opération d'Intérêt National Seine Aval ;
- aménageur et AMO d'opérations d'aménagement à vocation mixte (logements et services) ou à vocation économique ;
- mandataire pour le compte des collectivités ;
- acteur du renouvellement urbain ;

<http://www.epamsa.fr>

1. POSITIONNEMENT

L'activité du Pôle Aménagement s'étend des études de définition « amont » à la réalisation d'opérations d'aménagement en phase opérationnelle, principalement en procédure de ZAC. Ce pôle réalise également des ouvrages de superstructure, en Mandat ou en compte propre, nécessitant des autorisations d'urbanisme et démarches administratives spécifiques.

Le/la chargé (e) d'opérations travaille sous la responsabilité de la Directrice Générale Adjointe de l'aménagement et du développement. Il/Elle travaillera sous la supervision d'un Directeur de Projets de Secteur.

2. MISSIONS

Le/la chargé (e) d'opérations aménagement aura la charge de deux opérations d'aménagement à dominante économique dans le secteur de Poissy et présentant des ambitions environnementales très élevées, notamment en matière de gestion de l'eau.

Le/La chargé (e) d'opérations assure le rôle de maître d'ouvrage des opérations d'aménagement dont il/elle à la charge. Il/elle pilote toutes, ou en partie, les phases (études, montage, réalisation, clôture d'opérations). Il/elle est l'interlocuteur privilégié (e) en phase d'études et de réalisation auprès de l'ensemble des partenaires (concepteurs, promoteurs, entreprises, services des collectivités, etc.). Il/elle est en lien direct et régulier, avec le Directeur de Secteur pour lui faire-part de l'avancement des missions, solliciter son appui technique et avec les différents services de l'établissement (gestion, marchés, financier, foncier, etc...). Il/elle doit respecter les procédures internes et sera formé au suivi financier des opérations.

Son intervention commence au stade de l'opportunité et prend fin à la clôture comptable des opérations.

Il/elle est garant (e) du respect du programme des opérations et des fondamentaux qui les composent : coût-programme-planning.

3. ACTIVITES PRINCIPALES

Sous la supervision du Directeur de Projets :

- Accompagner la mise en œuvre de la stratégie opérationnelle et du plan d'actions pour la mise en œuvre des opérations, y compris dans la dimension commerciale.
- Accompagner la préparation et la coordination des interventions lors de réunions publiques et techniques.
- Assurer la gestion des contrats de prestataires, le suivi et la cohérence des livrables remis.
- Participer à l'élaboration des prévisions d'activité, de budget et de rémunération, en collaboration avec le Directeur de Projets.
- Suivre la comptabilité des opérations : vérification des factures, mise en paiement.
- Assurer les relations avec les différents intervenants et partenaires rattachés à l'opération (architectes, bureaux d'études, administrations...) et veiller au respect des engagements (objectifs, qualité, délais).
- Assister le Directeur de Projets dans le suivi des procédures réglementaires relatives à chaque opération ainsi que la gestion financière et contractuelle (Bilan, EPRD, engagements et trésorerie).

De manière générale :

- Participer tout le long de l'opération au respect du programme ;
- Contribuer à la préparation des différentes instances de coordination du projet ; gestion du relationnel, suivi des clients (publics et privés) et l'interface auprès des collectivités.
- Participer aux revues de projet, comités techniques et comités de pilotages.
- Assurer un compte-rendu régulier auprès de la Direction et des donneurs d'ordre sur l'avancement du projet.

4. COMPETENCES

Titulaire d'un diplôme de niveau Bac + 5 (ingénieur, architecte, universitaire en urbanisme/aménagement, ou grande école de commerce, sciences politiques, etc.).

Une expérience d'au moins 3 ans en aménagement et en conduite d'opérations est requise, acquise dans une structure similaire (EPA, SEM, EPL) ou au sein d'une collectivité locale en aménagement opérationnel.

- Bonne maîtrise des outils informatiques et bureautiques (Excel, Word, PowerPoint, Outlook...).
- Bonnes connaissances des procédures des marchés publics.
- Excellentes compétences relationnelles.
- Solides aptitudes rédactionnelles.
- Reconnu(e) pour votre implication, votre curiosité et votre dynamisme.
- Un Intérêt pour les enjeux du renouvellement urbain durable serait un atout.

5. SAVOIR ETRE

- Méthode et rigueur ;
- Partage d'information ;
- Sens du reporting, esprit collaboratif ;
- Sens de l'intérêt général ;

6. AVANTAGES :

- Tickets Restaurant 60% employeur ;
- Bureau individuel ;
- Carte parking ;
- Mutuelle ;
- RTT/CET ;
- Chèques vacances, chèques cadeaux...
- Véhicule de service.

Poste basé à Mantes-la-Jolie (à 35 minutes de la gare Saint-Lazare), avec la possibilité de déplacements à Poissy.